





République du Sénégal Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire

Paris, le 6 février 2017

## COMMUNIQUE

## OUVERTURE DE L'APPEL A PROJETS 2017 EN SOUTIEN A LA COOPERATION DECENTRALISEE FRANCO-SENEGALAISE

Les gouvernements français et sénégalais ont renouvelé leur accord triennal à Dakar le 27 janvier 2017 pour soutenir les projets de coopération décentralisée.

En conséquence, le ministère français des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI, Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales) et le ministère sénégalais de la Gouvernance Locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MGLDAT), ouvrent le troisième appel à projets en soutien aux partenariats de coopération décentralisée entre collectivités territoriales françaises et sénégalaises.

Il est ouvert du 6 février au 3 avril 2017. Fait majeur, les collectivités territoriales françaises et les collectivités locales sénégalaises peuvent désormais déposer des projets d'une durée d'un, deux ou trois ans.

Ce dispositif est piloté conjointement par la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT), le Service de coopération et d'action culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France à Dakar et par la Direction des Collectivités Locales (DCL) du Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du territoire (MGLDAT). Cette initiative vise essentiellement à consolider les partenariats en cours. Elle démontre la volonté des deux pays d'approfondir la coopération entre leurs autorités locales respectives au bénéfice directe des populations.

Les projets ne sont éligibles que s'ils sont portés conjointement par au moins une collectivité territoriale française et une collectivité locale sénégalaise. Ils doivent s'inscrire dans une logique de renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des collectivités locales sénégalaises dans les trois thématiques prioritaires suivantes :

- 1. Développement économique local ;
- 2. Appui institutionnel et renforcement de capacités, dont la formation professionnelle et l'innovation numérique ;
- 3. Développement durable et changement climatique.

Les projets présentant des actions sur le territoire de la collectivité française en rapport avec celles menées au Sénégal seront privilégiés.

L'appel à projets sera publié sur le site français du <u>MAEDI</u> et sur les sites sénégalais <u>www.cooperationdecentralisee.sn</u> et <u>http://www.decentralisation.gouv.sn</u>.

## Contacts:

En France

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international

 Joël Savary, Chargé de mission, DAECT Email: joel.savary@diplomatie.gouv.fr

Tél: 0033 1 43 17 62 78

Au Sénégal

Ministère de la Gouvernance locale, du Développement et de l'Aménagement du Territoire

• Khady Dieng Gaye, Chef de division, Direction des Collectivités locales

Email: xadipapa@yahoo.fr

Barbara Petri, Conseiller technique auprès du Ministre

Email: bpetri.mgldat@gmail.com

Ambassade de France au Sénégal

 Julie Camy, Chargée de mission coopération décentralisée, SCAC

Email: julie.camy@diplomatie.gouv.fr